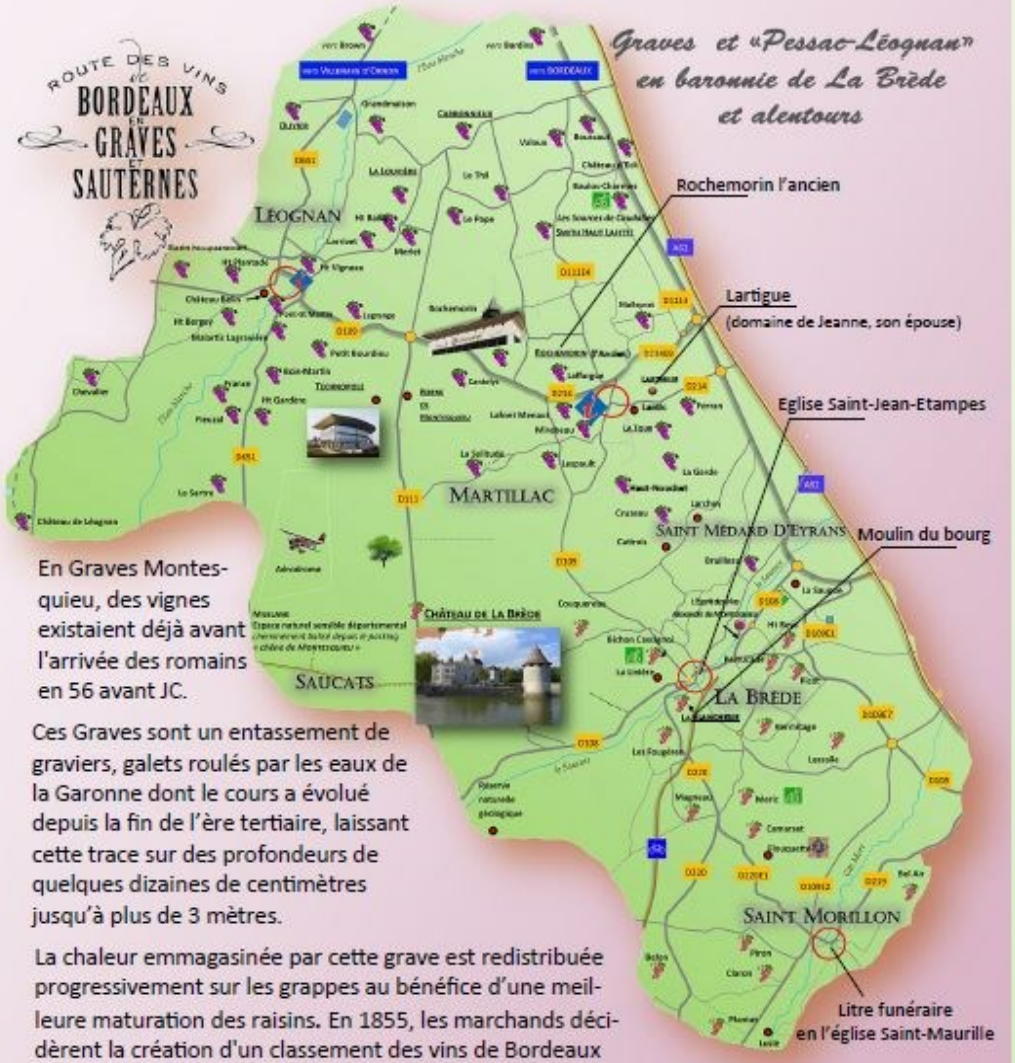


En Graves Montesquieu, des vignes existaient déjà avant l'arrivée des romains en 56 avant JC.

Ces Graves sont un entassement de graviers, galets roulés par les eaux de la Garonne dont le cours a évolué depuis la fin de l'ère tertiaire, laissant cette trace sur des profondeurs de quelques dizaines de centimètres jusqu'à plus de 3 mètres.

La chaleur emmagasinée par cette grave est redistribuée progressivement sur les grappes au bénéfice d'une meilleure maturation des raisins. En 1855, les marchands décidèrent la création d'un classement des vins de Bordeaux afin de distinguer les meilleurs vins.

Texte d'après André LURTON

L'appellation Pessac-Léognan, berceau des Grands Vins de Bordeaux est née en 1987. Elle comprend 72 châteaux et domaines concernant près de 1800 hectares de vignoble, en blanc et en rouge, répartis sur les communes de Cadaujac, Canéjan, Gradignan, Léognan, Martillac, Mérignac, Pessac, Saint-Médard-d'Eyrans, Talence et Villenave d'Ornon. Tous situés sur un même terroir d'exception, 14 d'entre eux sont des Crus Classés de Graves selon le classement de 1953 dont le célèbre Château Haut-Brion, Premier Grand Cru Classé en 1855.

Conception, réalisation et édition Savoirs & Images en Graves Montesquieu (SIGM)
ISBN 978-2-9544637-1-1 9782954463711
www.si-graves-montesquieu.fr si.gm@wanadoo.fr Imprimerie COREP Talence



ESPRIT PESSAC LÉOGNAN



MONTESQUIEU

LABRÈDE

GRAVES

VIGNOBLE





Blason pour Charles-Louis de SECONDAT baron de La Brède et de Montesquieu, président *à mortier* du Parlement de Guyenne, sur fond d'un manteau de martre surmonté d'une couronne de baron et d'un bonnet de membre du Parlement. (le mortier)

1755 Il meurt à Paris, rue Saint-Dominique.

1750 « Défense de l'Esprit des lois ».

1749 Autorisation de publier « l'Esprit des

1748 édition de « l'Esprit des lois » à Genève sous nom d'emprunt.

1746 Il est reçu à l'Académie de Berlin.

1734 Il prend résidence à Paris rue Saint-Dominique.

1730 En Angleterre, il devient franc-maçon.

1728 Montesquieu est reçu à l'Académie française.

1727 Naissance de sa fille Denise, sa préférée (?)...

1721 Publication des « Lettres persanes ».

1717 Naissance de sa fille Marie.

1716 A 27 ans, il hérite par son oncle du titre de baron de Montesquieu, assorti de la charge de président à mortier, qu'il n'exercera ,règlementairement, qu'à l'âge de 34 ans .

1715 Mariage avec Jeanne de Lartigue de religion protestante.

1713 Mort de son père. A 24 ans il devient baron de La Brède.

1708 À 19 ans il devient avocat au Parlement de Bordeaux.

1696 Mort de sa mère. Montesquieu a 7 ans.

1689 : naissance de Charles-Louis au château de La Brède .
«Ce jour d'hui, 18 janvier 1689, a été baptisé dans notre église paroissiale, le fils de M. de Secondat, notre seigneur. Il a été tenu sur les fonts par un pauvre mendiant de cette paroisse, nommé Charles, à telle fin que son parrain lui rappelle toute sa vie que les pauvres sont nos frères. ».... Confié à une nourrice, au « *moulin Abady* » à La Brède, jusqu'à l'âge de trois ans, il est *élevé parmi les paysans, dans le bourg de La Brède, ... (P.BARRIÈRE « Un grand provincial : Charles-Louis DE SECONDAT baron de LA BRÈDE et de MONTESQUIEU»)*

1686 mariage de Jacques DE SECONDAT avec Marie-Françoise DE PESNEL.

« Je vais commencer par une sotte chose qui est ma généalogie. »



Blason de la famille DE SECONDAT (1686-1900) *«d'azur à un croissant d'argent, accompagné en chef de deux coquilles d'or»*

Montesquieu à Rochemorin



ROCHEMORIN a été conçu comme une grosse ferme rustique et austère, dépouillée de tout ornement, et dont la vocation agricole ne fait aucun doute. La maison forte, telle qu'elle se présente actuellement, comprend un groupe compact de bâtiments de plusieurs époques formant une cour rectangulaire ouverte au nord par un portail. La partie la plus ancienne, pouvant remonter au XV^{ème} siècle, est constituée par la tour nord-ouest et le logis contigu. Si deux cheminées semblent être de facture médiévale, les embrasures de tir de leurs combles dateraient plutôt du XVI^{ème} siècle. *(d'après textes de Philippe MAFFRE Conservateur DRAC Aquitaine)*

C'est au début du XVII^{ème} siècle que le château de Rochemorin et son vignoble deviennent propriété de la famille DE PESNEL, entrant ainsi dans le giron de la baronnie de La Brède. AUX côtés de son père, le jeune Charles-Louis aura sillonné les chemins et sentiers qui reliaient le château familial au vignoble de Rochemorin. (Lacouture)
Plus tard, *"Grand vif escogriffe, nez au vent, teint de terre cuite, œil en vrille et large bouche d'épagneul, il se balade d'un pas de fantassin, la guêtre boueuse, entouré d'un grand tintamarre de chiens ricochant dans l'herbe haute , levant les cailles et mordant le matin d'un bel appétit " (Suffran)*

C'est à Rochemorin qu'il fait élever son vin, ce *"clairet"* ou *"claré"*, vin gouleyant et guilleret, proche des rosés actuels. Il avait acquis les connaissances techniques nécessaires aux soins à la vigne et au vin. Il vend directement « *du producteur au consommateur* » sous l'appellation de « *vin de La Brède* ». (Lacouture)
« Je suis occupé à dépêcher mon vin dans le pays d'Irlande, aux habitants duquel je prie Dieu d'augmenter la soif ! »



Denise-Josèphe de MONTESQUIEU

Fille et "secrétaire" de l'écrivain.

Les trois enfants de MONTESQUIEU naîtront à Rochemorin: Jean-Baptiste en 1716, Marie en 1717 et Denise en 1727. La cadette sera dit-on la fille préférée. Elle sera la secrétaire de son père, lorsque vieillissant, il perdra la vue, comme son amie Madame DU DEFFAND à qui il écrira:
« Ce qui doit vous consoler c'est que ceux qui y voient clair ne sont pas pour autant lumineux. »
Réticente, mais encouragée par son père, Denise épousera son cousin, un SECONDAT de MONTESQUIEU, perpétuant jusqu'à aujourd'hui l'illustre patronyme.
A la suite de son père, Jean-Baptiste DE SECONDAT saura faire prospérer le vignoble de Rochemorin. Le domaine restera aux mains des descendants de MONTESQUIEU jusqu'en 1919.

En 1973, André LURTON, devenu propriétaire, restaurera le prestige de ce vignoble lié au nom de MONTESQUIEU,.

Montesquieu penseur et philosophe

«Les Lettres persanes»
Au printemps 1721 Montesquieu choisit Amsterdam pour publier ce roman critique de la société monarchique, sous la forme d'un échange de lettres entre sujets venus d'Orient. Prudent vis-à-vis de la censure, il se présenta comme le traducteur d'une œuvre anonyme.

«L'Esprit des lois» : édité et mis en vente à Genève en 1748, sous nom d'emprunt, obtient l'autorisation d'impression à Paris en 1749 , mis à l'Index en 1751, il sera censuré par la Sorbonne en 1754 et condamné par « les Nouvelles Ecclésiastiques »....Traité de la théorie politique, cette œuvre majeure (14 années de travail) prône la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Elle aurait inspiré certaines pages de la Constitution française de 1791 ainsi que la rédaction de la Constitution des États-Unis d'Amérique .
Œuvre contestée par les conservateurs, mais recevant l'approbation des Encyclopédistes. Montesquieu publiera la ***«Défense de l'Esprit des lois»*** en 1750.

Le « bois d'ébène »: (à propos de l'esclavage)... Montesquieu humait son café en déclarant, avec un de ses sourires qui laissaient l'interlocuteur entre deux chaises que ***«de toute façon, le sucre serait trop cher si l'on ne faisait pas travailler la plante par les esclaves».*** *(Jean Lacouture)*
Mais il écrit: ***« l'esclavage est contre le Droit naturel, par lequel tous les hommes naissent libres et indépendants »***

Académicien... et voyageur:
Il a été reçu à l'Académie de Bordeaux (des Sciences, Belles Lettres et Arts) en 1716, à l'Académie Française en 1728, à l'Académie de Berlin en 1746.



Le siècle des Lumières
Au XVIII[ème] siècle, les Lumières réunissent des philosophes et des écrivains: Montesquieu , Rousseau , Diderot ,Voltaire, le défenseur de la liberté d'opinion, prônant la justice et l'égalité pour tous les hommes: ces idées auront inspiré la Révolution française.
Bernoulli, Euler, Laplace, Lagrange, Monge, Condorcet, D'Alembert, en mathématiques, physique ou astronomie... Cavendish, Coulomb et Volta pour la compréhension du phénomène physique de l'électricité ... Lavoisier initiateur de la chimie moderne... Linné, Réaumur, Buffon, Jussieu, Lamarck dans le domaine des Sciences de la Terre.

Montesquieu dans les salons à Paris.

MONTESQUIEU qui se disait timide, écrivain adulé, fréquentait les salons parisiens : on l'appelait alors « La Brède ».
«La timidité a été le fléau de toute ma vie ; elle semblait obscurcir jusqu'à mes organes, lier ma langue, mettre un nuage sur mes pensées, déranger mes expressions. J'étais moins sujet à ces abattements devant les gens d'esprit que devant des sots. C'est que j'espérais qu'ils m'entendraient ; cela me donnait confiance» (II, f° 31 v°)
« Les Salons sont des tremplins pour les écrivains qui ont la possibilité de se faire remarquer, de lire leurs œuvres, de nouer des relations utiles. La concentration des talents conduit à une émulation réciproque et bénéfique pour chacun. » (http://www.bibliolettres.com/).
Les messages nouveaux qui les accompagnent sont « habillés » de telle sorte qu'ils échappent à la censure, sans perdre de leur pertinence et de leur efficacité. MONTESQUIEU utilise le ton de la plaisanterie dans les *Lettres persanes*, mais aussi un ton moraliste dans *l'Esprit des Lois*.

Page de gauche:
« Une soirée chez Madame Geoffrin »
(Gabriel LEMONNIER 1812, commande de l'Impératrice Joséphine-grand salon de la Malmaison).
Une lithographie en est conservée au château de Mongenan à Portets
Ci-contre:
« Temple de Mongenan »
Ouvert à la visite tél: 05 56 67 18 11



Montesquieu franc-maçon à Londres

Née en Angleterre et en Écosse, la franc-maçonnerie, groupement à vocation humaniste et initiatique, concentre tous les caractères des Lumières: elle avait bien des attraits pour Montesquieu, certes philosophiques et humanistes, mais aussi porteuse d'avantages pour le commerce de son vin qu'il vendait aux anglais... 1730 : MONTESQUIEU devient franc-maçon à Londres... mais en sera empêché en France...
Au château de Mongenan, à Portets, MONTESQUIEU rendait visite à son ami très proche, le Baron Antoine DE GASCQ qui fut président du Parlement de Guyenne et qui collabora, à ses côtés, à l'Académie des Sciences. Il était lui aussi, franc-maçon. Le Temple de Mongenan fut opératif de 1755 à 1898. Sa descendante, Florence Mothe en a conservé encore aujourd'hui tout le mobilier rituel. À travers sa première Constitution, le pasteur Anderson justifie le passage de la maçonnerie « opérative » des frères bâtisseurs de cathédrales à celle « spéculative » des frères promoteurs d'idées au service des valeurs de progrès pour l'Humanité: concorde-harmonie-amitié-union– tolérance... Les révolutionnaires, frères de Maçonnerie, s'en empareront pour la Liberté, l'Égalité et la Fraternité des hommes... mais s'enverront, sans scrupules, les uns les autres à l'échafaud...

Boire et manger

A table ...au XVIII[ème] siècle
Sur les meilleures tables du XVIII[ème] siècle on consommait les viandes farcies, grillées ou rôties, souvent cuisinées avec des sauces ou de luxueuses épices venues d'Orient. On y savourait le café et les pintades d'Afrique, ou encore le riz, les oranges les bananes et le thé venu d'Asie.
Rapporté d'Amérique par les Espagnols, le chocolat avait été introduit en France en 1615 lors du mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche, la fille du roi d'Espagne. Très vite, il a connu un énorme succès à la Cour, avant de se répandre au siècle suivant.
Au jardin, on trouvait choux, fèves, lentilles, pois, raves , carottes, navets, poireaux.
La pomme de terre n'arrivera qu'à la fin du siècle.
Les contraintes imposées par l'Eglise pèsent sur la façon de se nourrir: nombreuses fêtes religieuses et surtout le carême, période durant laquelle la viande et les œufs sont interdits.
Pour les plus riches, carpes, anguilles, perches, truites et crustacés remplacent la viande, mais c'est hareng séché et fumé pour les autres.
Si au XVIII[ème] siècle la nourriture devient plus variée et raffinée chez les plus aisés, la misère se fait sentir chez les plus humbles, plus encore en milieu rural. On reste au pain rassis, la bouillie de céréales, le lard et le saindoux.
La région atlantique connaît la famine durant le très rigoureux hiver 1709.





Le vin de Bordeaux au XVIII[ème] siècle
Si le vignoble des Graves est présent depuis 56 avant JC, ce sont les marchands qui ont développé le vin. Au XIV[ème] siècle, la moitié de la production de vin de Bordeaux partait sur des bateaux, principalement pour l'Angleterre. Bordeaux, alors sous domination anglaise (1154-1453), connaît la prospérité grâce au commerce du vin avec l'Angleterre.
Le vignoble bordelais produisait un vin rouge léger : « le claret », très prisé des anglais.
Au temps de MONTESQUIEU le vin quittait encore la propriété en barriques ou en tonneaux. Ce sont les marchands qui choisissaient de le faire vieillir ou non, de le mettre en bouteille ou non avant commercialisation.
La création par les Anglais d'une bouteille en verre noir très épais, avec une large base et un col effilé, assortie de l'invention du bouchon en liège, permettra aux vins français de s'exporter dans les meilleures conditions de conservation. A Bordeaux, l'usage de la bouteille s'est imposé de lui-même, progressivement, dès le début du XVIII[ème] siècle.
Le vin n'est pas posé sur la table avant le XVIII[ème] siècle; auparavant la bouteille était posée sur une desserte, proche de la table. Le verre, en verre, quant à lui, était apparu au XVI[ème] siècle, sous l'influence italienne.

Montesquieu seigneur et baron



Armoiries de MONTESQUIEU, restes de Litre funéraire en l'église de Saint-Morillon
Quand le seigneur vient à mourir, on peint à l'intérieur et à l'extérieur de l'église, en signe de deuil, une bande de couleur noire *"litre"* ou *"ceinture funèbre"*, avec un écusson à ses armes...»

Seigneur de La Brède, Baron de La Brède et de Montesquieu
Une baronnie fusionnait les droits seigneuriaux et les terres d'un baron. Elle prenait le nom du lieu où il faisait sa résidence principale. Le baron était seigneur et revendiquait les **droits de justice** (haute, moyenne et basse), auxquels s'ajoutaient les **droits de banalité** (utilisation du four, du moulin ou du pressoir), les **droits honorifiques** (en l'église **droit de siège** à son nom, **droit de bénédiction** à recevoir, **droit de litre** dans les paroisses rattachées à son titre).

La baronnie de La Brède s'étendait sur les actuelles communes de La Brède, Martillac et Saint-Morillon.
- A La Brède il vivra dans son cher château, ambiance propice à l'écriture.
- A Martillac il élèvera son vin dans son domaine de **Rochemorin**, jouxtant le domaine de LARTIGUE, propriété de Jeanne, son épouse.
- A Saint-Morillon, dont il a réalisé l'unité en 1746, par rachat à la Prévôté de Barsac de la rive droite du Gât-Mort, on retrouve aujourd'hui en l'église, un élément de sa **litre funéraire**.

Sur les propriétés et métairies de MONTESQUIEU, on produisait du tabac, du blé..., on élevait vaches et brebis, et dans les jardins le chou était une culture majeure. Entre les rangs de vigne, on plantait des petits pois, des asperges, des fraisiers, des haricots verts...



Au XVIII[ème] siècle le pays était structuré en paroisses et non en communes comme aujourd'hui. Une paroisse pouvait avoir plusieurs seigneurs et une seigneurie pouvait recouvrir plusieurs paroisses.
La baronnie de La Brède , elle, s'étendait sur une partie seulement de la paroisse de Martillac. Il en résulta un très long procès entre MONTESQUIEU, très procédurier, et ses voisins du Comté D'ORNON, au prétexte de la contestation des limites de ses propriétés . Le baron de La Brède en profita pour borner ses terres. Quelques bornes, dites de « Montesquieu », sont encore visibles, dont l'une sur l'ex-voie romaine, face à la Technopole.
Le croissant de lune, tourné vers ses voisins, symbolise la ville de Bordeaux, alors comté d'Ornon. Le monogramme L, tourné vers son domaine, rappelle les DE LALANDE, ancêtres maternels de MONTESQUIEU,



Curieusement, c'est sous le nom de MONTESQUIEU qu'il passera à la postérité, pour ses œuvres, toutes écrites dans son château de La Brède: il avait hérité de son oncle des titres, terres et droits de cette lointaine baronnie près d'Agen.